

Reconnaissance des cours de fitness aquatique par les caisses-maladies

Même après la dissolution de la société Qualitop, qui fixait exclusivement les critères et ne certifiait pas elle-même, l'Aquademie® by swimsports.ch continue à travailler avec QualiCert. Ceci permet aux prestataires certifiés pour des cours de fitness aquatique de conserver leur certification.

Les caisses-maladies suivantes reconnaissent QualiCert et verseront en 2015 des contributions de prévention aux finances d'inscription pour des cours qui ont des effets bénéfiques sur la santé:

- Atupri
- Concordia
- Helsana, Progrès, Sansan, Avanex, Maxi.ch
- Sanitas (seulement pour les anciens assurés de Wincare)
- Swica

QualiCert est le seul certificateur disposant d'une aussi large reconnaissance auprès des caisses-maladies en Suisse.

En tant que partenaire, swimsports.ch règle pour vous toute la procédure administrative inhérente à la certification.

La procédure de vérification de QualiCert sera simplifiée dès 2015 déjà. La validité de certification a été prolongée à deux ans pour les moniteurs - trices et n'échoit donc plus chaque année. Disposer d'une certification QualiCert permet de se distinguer par des standards de qualité, avec une sécurité juridique et du sérieux auprès de ses client-e-s.

Comme auparavant, deux certifications sont nécessaires:

- Certification de prestataire
- Certification de moniteur-trice

La formation d'instructeur Aqua-Power est nécessaire pour **bénéficier** de la **certification de moniteur-trice**.

Pour **conserver la reconnaissance de moniteur-trice**, il faut **dès 2015** 2 jours de recyclage en deux ans (et non plus absolument 1 jour de recyclage par année).

Les exigences pour la validité des formations de sécurité ont été adaptées aux recommandations de la SSS, à savoir recyclage BLS-AED tous les deux ans, recyclage base pool, pool safety, plus pool tous les 4 ans.

swimsports.ch a en outre pu conclure un accord avec le groupe CSS.

On y trouve les assurances suivantes:

- CSS assurance-maladie SA
- Arcosana SA
- Intras caisse-maladie
- Sanagate SA.

Les conditions sont les mêmes pour recevoir et conserver la reconnaissance de moniteur-trice. swimsports.ch indique 2 fois par année à la CSS quels sont les instructeurs-trices reconnu-e-s.